

Comprendre le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) au sein d'une Association

Cette formation permet de mettre en place les premières étapes pour que votre association soit en conformité avec le RGPD et de rédiger la documentation adéquate.

Formateur·rice(s) :

- Florian Agullo

Objectifs visés

- Connaître les bases du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)
- Connaître le rôle du DPO (Data Protection Officer)
- Réaliser un registre d'activité, le compléter et le modifier selon les besoins nécessaires, en relation avec l'évolution du droit et des nouveaux besoins créés par l'entreprise
- Travailler en collaboration sur la mise en conformité
- Comprendre le fonctionnement spécifique du RGPD dans une association

Méthodes d'évaluation

- Quiz
- Cas pratique
- Jeu de rôle / Simulation

Déroulé pédagogique

Journée 1

- Introduction
- Traitement des données personnelles
- Sécurité informatique
- Les fondamentaux (introduction)
- Les principes
- Les fondamentaux

- Les obligations
- Le fonctionnement du RGPD dans une association

Journée 2

- Réaliser son registre d'activité dans une association
- Questions spécifiques du RGPD aux associations

Informations complémentaires

Durée : 16 heures de formation sur 2 jours

Pré-requis :

Public concerné : Président association, salarié association.